ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

De L'Association des Archers Pieusais

Vendredi 11 octobre 2019 à 20h

Salle des activités

Mairie

50340 LES PIEUX

Début de l'assemblée à : 20h10

Présentation des personnalités présentes

Personnes invitées présentes :

- *M VILTARD Représentant de la commune des Pieux,*

Absent excusé :

- *M. Gérard LEVAVASSEUR président du CD 50 tir à l'arc,*

Ordre du Jour

1.Rappel des conditions de vote

2.Approbation du PV de la dernière AG (11/01/2019)

3.Rapport moral du président

4.Bilan financier saison 2019

5.Projets saison 2020

6.Budget prévisionnel 2020

7.Augmentation de la cotisation

8.Informations divers (organigramme du club, labellisation, terrain extérieur, règlement intérieur (bureau élargi), tenue vestimentaire)

9.Élections du bureau (Président(e) & Secrétaire)

10.Questions diverses

1. Rappel sur les conditions de vote

Article 9 du statut de l'association : «seules les personnes licenciées âgées de 16 ans révolus au jour de l'assemblée et à jour de leurs cotisations sont autorisées à participer aux votes».

Nombre de licenciés admis au vote à ce jour : 33

Décomptes des votants présents et mandatés : 15

Licenciés présents : 14

Quorum pour la validité des délibérations : 25% des membres votants licenciés au sein de l'association *(Quorum est atteint si >8) soit 9 membres,*

Rappel : les statuts et règlement interne sont consultables en permanence dans notre local salle polyvalente et sur le site web dans l'onglet club.

Les questions et suggestions pourront être exprimées en fin d'assemblée

2. Approbation du PV de la dernière AG (11/01/2019)

Aucune remarque, le PV est **approuvé à l'unanimité des présents**.

3. Rapport moral du président

3.1 Remerciements :

- Aux personnalités présentes;
- Aux membres du club bénévoles, parents des jeunes archers ainsi qu'aux bénévoles extérieurs au club qui participent à la vie du club toute l'année ;
- A la Municipalité des Pieux pour la mise à disposition de ses installations sportives pour nos entraînements et pour l'organisation de compétitions, ainsi qu'à son équipe technique

➢A la municipalité de Flamanville pour sa mise à disposition du parc du château lors des tirs parcours annuels ainsi qu'au personnel de l'atelier municipal ;

➢A la municipalité de Pierreville pour sa mise à disposition de son terrain de sport pour nos entraînements, la fête du club et lors de compétitions ainsi qu'au personnel de l'atelier municipal ;

➢A M. Pascal BOISSET pour la mise à disposition de ses terrains sur la commune de Tréauville et pour leurs aménagements réalisés pour nos entraînements en parcours ;

➢A la presse écrite et parlée régionale (La Presse de la Manche – La Manche Libre – Ouest France) pour la couverture des événements que nous organisons ;

➢Aux partenaires privés que sont le garage PEUGEOT (Mme et M. LEROUTIER), le SUPER U Les Pieux, le Crédit Agricole des PIEUX ; La boulangerie Océane.

➢Au pôle de proximité de la Commune de Pieux ;

➢Bienvenue aux petits nouveaux.

3.2 Bilan de l'année sportive 2018 / 2019

72 Licenciés : 44 adultes, 28 Jeunes (4 poussins), dont 23 dames (32%)

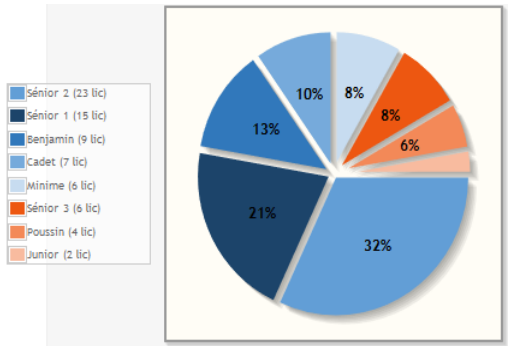

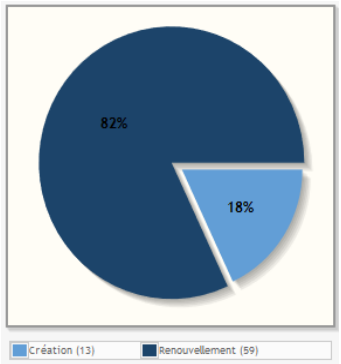

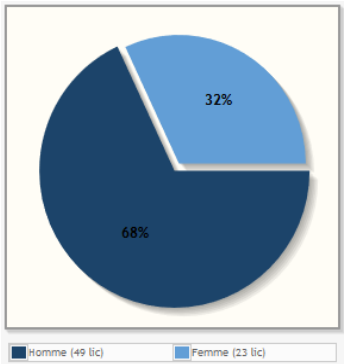

Saison 2019 :

➢<u>1er septembre 2018</u> : Participation au forum des associations de l'OSLC ;

➢<u>7 novembre 2018</u> : animation de 3 séances de 2h pour le Canton Jeunes

➢<u>24 novembre 2018</u> : Organisation Concours loisirs spécial jeunes : 39 participants;

➢<u>8 décembre 2018</u> : Participation au Téléthon des PIEUX

➢<u>11 janvier 2019</u> : Assemblée générale ordinaire 2018 et galettes des rois;

➢19 janvier 2019 : Organisation Championnat Départemental Sport Adapté tir en salle avec le CDSA 50 - 12 participants

➢19 et 20 janvier 2019 : Organisation Tir sélectif en salle - 141 archers participants (165 départs) ;

➢2 mars 2019 : Après-midi rencontre public handicapé en partenariat avec le comité départemental de tir à l'arc - 45 participants

➢24 mars 2019 : Organisation Championnat départemental par équipes de club avec le CD50 tir à l'arc – 37 équipes présentes

➢5 mai 2019 : Organisation du championnat départemental de tir 3D à FLAMANVILLE et 1ére étape de la Division Régionale par équipe de club – 84 archers présents - 139 départs sur cette journée ;

➢12 juin 2019 : animation de séances de tir à l'arc pour le RAID des collèges du Nord Cotentin – 100 élèves de 6ème et 5ème,

➢16 juin 2019 : Organisation d'un tir extérieur sélectif sur le stade de Les PIEUX , support de la 3ème étape de la Division Régionale Excellence – 23 équipes et 116 archers ;

➢22 juin 2019 : Organisation de la fête du club avec tir à l'oiseau pour l'élection du Roi (Reine) du club au stade de Pierreville. 2 Rois sont élus (catégorie jeune Théo et adulte Philippe) pour la durée de la prochaine saison ; diverses animations comme tir au drapeau, tir à l'arc aux pigeons, et repas convivial autour d'un colombo avec traiteur (à renouveler)

➢29 et 30 juin : Participation de notre équipe mixte (Anaïs et Eric) championne de la Manche à la finale France du Trophée des Mixtes à Chennevières,

➢Début Juillet : animation vacances pour la kermesse de Bricquebosc

➢23, 24, 25 août 2019 : participation de 2 archers (Clément et Olivier), 2 arbitres et 2 bénévoles à cette 1ére coupe de France TAE qui s'est tenue à Coutances ;

➢23, 24, 25 août 2019 : participation de 2 archers (Clément et Alain) au Championnat de France 3D à Piré sur Seiche ;

➢ 2019 : Remise du label « club citoyen » aux Archers Pieusais. Le label annuel « club citoyen » est remis par la FFTA aux clubs qui développent des actions envers des publics spécifiques.

➢Le club a aussi le « label de bronze » de la FFTA. Label décerné pour 2 ans en fonction des équipements et activités tir à l'arc proposés, et des résultats obtenus dans les différentes disciplines du tir à l'arc, renouvellement acquis pour 2019-2020.

➢Adhésion aux dispositifs « @tout Normandie » et « Spot50 » du conseil général et régional

3.3 Encadrement pour la saison passée

➢3 entraîneurs niveau 1 (Philippe BIHEL, Brigitte BIHEL, Josiane GIBERT),

➢3 assistants entraîneurs (Alain MALLET, Hélène SANTAMANS, Éloïse LEPLONGEON)

➢2 arbitres fédéraux option cibles anglaises (Christian GIBERT, Josiane GIBERT)

➢1 arbitre fédéral option cibles anglaises et Beursault (Jean-Michel HOURSEAU),

➢2 membres élus au CD50 (Josiane GIBERT vice-présidente, Eugénie LAUNEY membre de la commission femmes et communication) ;

➢1 membre coopté au CD 50 (Christian GIBERT, membre de la commission communication et gestionnaire du site internet du CD50)

➢2 élus au Comité directeur du comité régional (Josiane GIBERT et Éloïse LEPLONGEON) et 1 coopté à la 2ème commission discipline et commission communication du comité régional (Christian GIBERT) ;

➢1 délégué adjoint du CD50 auprès de la FFTA (Josiane GIBERT) ;

3.4 Résultats sportifs

Le palmarès des Archers Pieusais pour la saison 2019 est le suivant :

Veuillez trouver ci-dessous les résultats de la saison 2019 pour les Archers Pieusais :

Environ 128 médailles de remportées par les archers du club lors de cette saison 2019 dans les différentes disciplines du tir à l'arc lors de 41 compétitions ; 50 or, 45 argent et 33 bronze. Ci-dessous nos participations aux divers championnats :

- 4 équipes d'archers ont participé au Championnat Départemental tir en salle par équipe et 2 sont montés sur le podium avec 1 médaille d'or en classique mixte (Olivier, Clément, Herbert, Aurélien) et 1 médaille d'argent en classique dames (Prunylle, Cécile, Céline, Émilie),
- 5 archers jeunes & 7 archers adultes ont été sélectionnés pour le Championnat Départemental individuel tir en salle, 2 médailles chez les jeunes (Argent pour Rudy et bronze pour Anaïs) et 3 médailles chez les adultes (or pour Christian, Argent pour Olivier et bronze pour Philippe),
- 2 archers jeunes et 7 archers adultes sélectionnés pour participer aux Championnats Régionaux tir en salle,
- 1 archer a participé au championnat départemental de sport adapté, 1 médaille d'or (Kévin).
- 1 archère sélectionnée au championnat de France jeunes à Mouilleron le Captif (Anaïs) et 1 archer sélectionné pour le championnat de France de Sport Adapté à Reims (Kévin)
- 4 archers (Anaïs, Clément, Olivier, Rudy) ont participé au championnat interdépartemental.
- 2 équipes ont participé au trophée des mixtes 2019 (Anaïs et Eric en Classique et Christian et Josiane en poulies) et étaient sélectionnées pour la finale France à Chennevière sur Marne; l'équipe classique a participé à la finale, l'équipe poulie ayant d'autres engagements sur la même date.
- 1 équipe du club inscrite en Division Régionale Nature est arrivée 3ème sur 5 et 1ère équipe de la Manche,

➢4 archers ont participé au Championnat Régional Normandie de tir nature, 3 médailles dont 1 champion de Normandie (Clément), 1 vice-champion (Alain), et 1 médaille de bronze (Loïs) ;
➢5 jeunes du club ont participé au rassemblement jeunes sur le CSN d' Houlgate.
➢1 équipe du club inscrite en Division Régionale Excellence Homme en tir FITA est arrivée 3ème; elle était qualifiée pour participer à la finale France des équipes DRE car elle était 1ère aux points obtenus sur les tirs de qualifications. Finale que nous avons déclinée car l'équipe n'était pas au complet,
➢5 archers ont participé au Championnat Départemental de tir 3D, 1 champion de la Manche (Clément) et 2 vices champions (Loïs et Eugénie),
➢4 archers ont participé au Championnat Départemental de la Manche de tir à 70m, 3 médailles dont 1 champion de la Manche (Philippe) et 2 médailles de bronze, (Titouan et Christian),
➢4 archers ont participé au Championnat Départemental de la Manche de tir à 50m, 2 médailles de champion de la Manche (Philippe & Clément) et 1 médaille de bronze (Jean-Michel)
➢3 archers ont participé au Championnat Régional de tir FITA, 1 médaille de bronze (Clément) ;
➢2 archers ont participé à la Coupe de France tir à 70m à Coutances, 20ème place (Clément) et 33ème place (Olivier) en Sénior 1;
➢2 archers ont participé au Championnat de France tir 3D à Piré sur Seiche, 14ème place (Clément) en Cadet tir libre et 12ème place (Alain) en Sénior 2 arc à poulies nu ;

Bravo à tous,

3.5 Investissements réalisés

➢Achat de 5 cibles paille

➢Achat de 3 cibles 3D (1 renard à la course et 2 lièvres assis)

➢Achats de coupes et médailles

➢Achat de polos

➢Achat de vestes

➢Achat de pantalons

➢Achats tireuse à bière, saladier, mixeur

➢Achat pistolet à colle, piquets clôture

➢Achat de flèches, blasons, et petit matériels pour les arcs etc…

Vote : Bilan moral 2018/2019 : **validé à l'unanimité des présents**

4. Bilan financier 2018/2019

Présentation du bilan financier 2018/2019 ci-joint en annexe 1.

Présentation du calcul de valorisation du bénévolat en annexe 2

Vote : Bilan financier 2018/2019 : **validé à l'unanimité des présents**

5. Projets 2019 / 2020

Effectif actuel : 53 licenciés, 15 licences en attente. 30 adultes, 23 jeunes dont 15 dames (28%) et 3 conventions FFSA.

Participation aux concours inscrits au calendrier 2019/2020 ainsi qu'aux concours « Loisir spécial jeunes » et trophée des mixtes;

➢7 Septembre 2019 : Participation au forum des associations salle polyvalente des Pieux - *réalisé* ;

➢22 Septembre 2019 : Organisation du Challenge des arbitres de la Manche *réalisé* ;

➢11 octobre 2019 : Assemblée générale ordinaire 2019 ;

➢16 novembre 2019 : Organisation concours spécial jeunes

➢07 décembre 2019 : Participation au Téléthon des Pieux

➢11 janvier 2020 : organisation compétition sélective de tir à l'arc en sport adapté à la salle Polyvalente des PIEUX,

➢11 & 12 janvier 2020 : organisation compétition sélective de tir en salle 2x18m à la salle Polyvalente des PIEUX,

➢7 mars 2020 : Après-midi rencontre public handicapé en partenariat avec le Comité Départemental de la MANCHE de tir à l'arc à la salle Polyvalente des PIEUX;

- *3 mai 2020 : Organisation du Championnat départemental de tir 3D à FLAMANVILLE,
- xx juin 2020 : Organisation d'un Tir à l'Arc Extérieur sélectif sur le stade des Pieux
- *27 juin 2020 : Fête du club,
- Renouvellement de l'affiliation de l'Association à la FFSA
- Adhésion aux dispositifs «@tout Normandie» et «spot50» du Conseil général ;

*date probable mais non confirmée

Parmi les investissements matériels :

- Achat de shorts
- Achat d'1 arc à poulie complet pour la location
- Achat de blasons pour les compétitions
- Achat de coupes et médailles
- Équipement terrain extérieur

Vote : Projets 2019/2020 : **adopté à l'unanimité des présents**

6. Budget prévisionnel 2019/2020

Présentation du budget prévisionnel ci-joint en annexe 3.

Vote : Budget prévisionnel 2018/2019 : **adopté à .l'unanimité des présents.**

7. Augmentation de la cotisation club

Depuis 2015, la cotisation club est de 32 euros par an.

Le bureau propose de passer celle-ci à 35 euros à partir de la prochaine saison 2020-2021).

Vote : Cotisation saison 2021 : **adopté à l'unanimité des présents**

8. Informations diverses :

8.1 Organigramme du club

ARCHERS PIEUSAIS - ORGANIGRAMME 2019

Bureau - Membres instances fédérales

Christian GIBERT
Président
Membre CD50
administrateur site internet

Hélène SANTAMANS
Vice Présidente

Josiane GIBERT
Vice Présidente du CD50
Membre du Comité Régional

Brigitte BIHEL
Trésorière

Céline BOULLE
Secrétaire

Alain MALLET
Gestion site internet

Eloïse LEPLONGEON
Membre du Comité régional

Eugénie LAUNEY
Secrétaire adjte
Membre du CD50

Formation

Brigitte BIHEL
Entraîneur 1

Philippe BIHEL
Entraîneur 1

Josiane GIBERT
Entraîneur 1

Hélène SANTAMANS
Asst Entraîneur

Alain MALLET
Asst Entraîneur

Eloïse LEPLONGEON
Asst Entraîneur

Arbitrage

Christian GIBERT
Arbitre Fédéral cibles anglaises

Josiane GIBERT
Arbitre Fédéral cibles anglaises

Jean-Michel HOURSEAU
Arbitre fédéral cible anglaises et beursault

Matériel

Christian GIBERT
Gestion matériel
Commande matériel

Alain MALLET
Fabrication - Installation

Philippe BIHEL
Reglages - Fabrication

Compétitions

Alain MALLET
Gestion compétitions
parcours

Brigitte BIHEL
Gestion
competitions salle -
intendance

Josiane GIBERT
Partenariats
Relations institutionnelles

Alain MALLET
Philippe BIHEL
Alain ISNARD
Logistique terrain

8.2 Labellisation

Nous sommes actuellement Label de Bronze jusqu'en août 2020.

Dans le cadre du label, rappelons les mesures suivantes :

- Envoi d'un compte rendu d'AG au CD et au comité régional chaque année ;
- Désignation d'une personne détachée du pas de tir chargée d'accueillir les personnes lors des entraînements ;
- Mise à jour du panneau d'affichage à la salle polyvalente où figurent les diplômes des entraîneurs ainsi que l'organigramme de l'association avec les différents rôles de chacun ;
- Désignation d'un membre responsable renouvelable chaque année pour chacun des points suivants : Suivi des archers, relations et partenaires, Gestion des compétitions, Gestion du matériel, Gestion du site web, Accueil et communication interne. Cf organigramme ci-avant.

En 2016, nous avons obtenu le label « Club Citoyen » pour nos actions envers les scolaires et les personnes en situation de handicap. En 2017 et 2018, nous avons renouvelé ce label sur les mêmes items plus l'accès à la compétition pour les jeunes en clubs. Pour 2019, nous avons fait une demande de prolongation de cette labellisation sur les 3 items (jeunes en milieu scolaire, public en situation de handicap et jeunes en club). Ce label est à renouveler tous les ans et peut comporter 5 items. Les modalités pour 2020 ne sont pas encore connues.

8.3 Terrains extérieurs

Depuis notre déménagement des Brûlins, trois cibles sont en accès libre à 50 m et 70m sur le stade de Pierreville (convention avec la commune de Pierreville).

Prochainement, nous devrions intégrer le terrain qui nous a été réservé à côté du parking du stade de foot des Costils. Cette surface de 90m par 19m est actuellement en cours d'aménagement et il est prévu l'installation d'un jardin d'arc sur cet espace qui nous permettra l'organisation de compétitions Beursault.

Une convention avec un archer (Pascal BOISSET) nous permet d'avoir un parcours d'entraînement avec 10 cibles dans les bois sur la commune de Tréauville.

8.4 Montant de la cotisation en cas de cotisations multiples

Il est proposé une réduction de 10 euros de la cotisation à la seconde inscription, et de 30 euros à la 3ème inscription.

8.5 Direction du club – Le bureau élargi

Le bureau du club selon les statuts est de 4 membres élus. Pour autant, en tant que Président, lorsque le club a dépassé les 60 adhérents (98 au max), j'ai trouvé que prendre des décisions à 4 n'était pas représentatif du club, notamment concernant les remontés des archers et la validité de nos décisions. Quatre élus c'est suffisant du coté administratif (tenue des AG et statuts) et pour élargir ce bureau d'élu, il a été décidé de prendre tous les adhérents qui avaient une fonction dans le tir à l'arc reconnue par la Fédération. Ainsi sont dans le bureau élargi les entraîneurs, les assistants entraîneurs, les arbitres et ceux qui sont élus dans d'autres instances fédérales (Comité Départemental, Comité Régional, Fédération).

Pour que cette organisation soit institutionnalisé et à discrétion du bureau élu de l'association, elle sera mentionné dans un article du règlement interne.

8.6 Rappel tenue vestimentaire

○Aux entraînements : survêtement et baskets pour les tireurs (le tir à l'arc est un sport).

○Aux manifestations avec public : polo ou sweat club et survêtement club (ou tenue de sport si pas de tenue club).

○En compétition : baskets, polo ou sweat club et pantalon survêtement club (pour ceux qui en possèdent un), ou en tenue de sport.

- Tout tireur médaillé à l'issue d'un concours quelle que soit sa catégorie doit impérativement se présenter sur le podium en tenue club ou en tenue de sport (les jeans autre que blanc, et pulls sont proscrits). Les arbitres ont des consignes pour faire appliquer cette règle.
- Pour les podiums "équipes" même tenue pour les 3 tireurs.
- Les casquettes sont également proscrites sur les podiums ainsi que les mascottes lors des championnats.
- Si vous ne disposez pas de tenue pour un concours, il est toujours possible de s'en faire prêter une.

9 Élection du bureau

Président sortant : Christian GIBERT

Se présente : Christian GIBERT

Vote : **élu à l'unanimité des présents**

Secrétaire sortant : Céline BOULLÉ

Se présente : Céline BOULLÉ

Vote : **élue à l'unanimité des présents**

10. Questions et points divers

Aucune question.

Clôture de l'assemblée à 21h15

Le Président,	La secrétaire,
Christian GIBERT	Céline BOULLÉ

ANNEXE 1

Compte de résultats
AAP

Validée en AG du 11/10/2019
Le Président — La trésorière

Exercice : 2019

60 - ACHATS		**70 - VENTES DE PRODUITS ET PRESTATIONS DE SERVICES**	
Achats d'études et de prestations de services	0	Vente de produits finis	2790,6
Achats de matières et fournitures	1791,79	Prestations de services	124
Achats de marchandises	2774,8	Ventes de marchandises	1074,97
Fournitures d'entretien et de petits équipements	2104,28	Commissions sur ventes	0
Eau, gaz, électricité	0		
Fournitures administratives	93,02		
Autres fournitures	845,11		
61 - SERVICES EXTERIEURS		**74 - SUBVENTION D'EXPLOITATION**	
Locations mobilières et immobilières	25		
Entretien et réparations	0	CNDS	0
Assurances	235,88		
Documentation	0	Région	0
Divers	949,5		
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS		Département	0
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0		
Publicités, publications	0	EPCI	0
Déplacements	1480,82		
Missions, réceptions	2390,47	Commune	2500
Frais postaux	33,78		
Frais de télécommunication	24	Autres	0
Services bancaires	47,1		
63 - IMPÔTS ET TAXES		**75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTES**	
Impôts et taxes sur rémunérations	0	Cotisations, adhésions	1772
Autres impôts et taxes	0	Licences fédérales	3938,25
64 - CHARGES DE PERSONNELS		Autres	5299,5
Rémunérations du personnel	0		
Charges sociales	0		
Autres charges de personnel	60		
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		**76 - PRODUITS FINANCIERS**	329,17
Licences fédérales	3983		
Cotisations diverses	1900,85	**77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS**	1427
66 - CHARGES FINANCIERES	0	**78 - REPRISE SUR AMMORTISSEMENTS ET PROVISIONS**	
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	1094,74	**79 - TRANSFERT DE CHARGES**	
68 - DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	0		
Sous total des dépenses	19834,14	**Sous total des recettes**	19255,49
Bénéfice	0	**Perte**	578,65
TOTAL DES DEPENSES	19834,14	**TOTAL DES RECETTES**	19834,14
86 - EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES		**87 - EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES**	
Frais bénévolat donnant lieu à renoncement	388,31	Dons (renonciation de frais bénévolat)	388,31
mise à disposition gratuites de biens ou de prestations	1500	Prestations en nature	1500
Personnels bénévoles	27982,396	Bénévolat	27982,396
Total général des dépenses	49704,846	**Total général des recettes**	49704,846

ANNEXE 2

Valorisation du bénévolat

ACTIVITE PRINCIPALE	Activité élémentaire	Durée (h)	Nb pers	Occur-rence/an	Total heures	Total euro (13€/h)
Entraînements (lundi et samedi)	Réalisation	3,5	6	38	798	10 374,00 €
Entraînement (mardi, jeudi, samedi)	Réalisation	3	1	48	144	1 872,00 €
Forum des associations	Installation	2	3	1	6	624,00 €
	Tenue stand	7	6	1	42	
Animations FJT Cherbourg	Réalisation	3	3	1	9	117,00 €
Compétition championnat équipe salle	Installation	3	8	1	24	1 768,00 €
	Dé-installation	2	8	1	16	
	Buvette	8	3	1	24	
	Terrain	8	3	1	24	
	Arbitre	8	6	1	48	
Animations OSLC	Réalisation	3	2	1	6	78,00 €
Entraînement RAID Collège	Installation	0,5	4	3	6	1 150,50 €
	Dé-installation	0,5	4	3	6	
	Réalisation	8,5	3	3	76,5	
Compétition salle	Installation	3	8	1	24	3 094,00 €
	Dé-installation	2	8	1	16	
	Buvette	8	3	3	72	
	Terrain	8	3	3	72	
	Arbitre	6	3	3	54	
Compétition TAE	Installation	4	8	1	32	2 236,00 €
	Dé-installation	3	8	1	24	
	Transport matériel ASAM	2	3	1	6	
	Transport matériel CD50	2	2	1	4	
	Buvette	8	3	1	24	
	Grillade	4	4	1	16	
	Terrain	6	6	1	36	
	Arbitre	6	5	1	30	
Compétition 3D	Elaborat° parcours	3	2	4	24	3 185,00 €
	Validat° arbitre	5	1	1	5	
	Installation	10	8	1	80	
	Dé-installation	4	8	1	32	
	Buvette intendance	10	6	1	60	
	Terrain	6	2	1	12	
	Arbitre	8	4	1	32	
Après-midi handi	Installation	1	8	1	8	624,00 €
	Dé-installation	1	8	1	8	
	Buvette	4	2	1	8	
	Terrain	3	8	1	24	
Loisirs jeunes	Installation	2	8	1	16	624,00 €
	Dé-installation	1	8	1	8	
	Buvette	3	3	1	9	
	Terrain	3	3	1	9	
	Arbitre	3	2	1	6	
Réunion du bureau et cadres	Réalisation	2,5	10	4	100	1 300,00 €
Réunion AG comité départemental & régional	Participation	2	1	2	4	52,00 €
Réunion présidents comité départemental	Participation	2	1	2	4	52,00 €
Formation des arbitres (recyclage)	Participation	6	3	1	18	234,00 €
Formation entraîneurs (recyclage)	Participation	8	3	0,333	7,992	103,90 €
Tenue du site web	mise à jour	1	1	38	38	494,00 €
				Totaux :	**2152,49**	**27 982,40 €**

ANNEXE 3

Budget prévisionnel

Validée en AG du 11/10/2019

Exercice : 2020 Le Président La trésorière

60 - ACHATS		**70 - VENTES DE PRODUITS ET PRESTATIONS DE SERVICES**	
Achats d'études et de prestations de services	0	Vente de produits finis	1800
Achats de matières et fournitures	1500	Prestations de services	100
Achats de marchandises	1500	Ventes de marchandises	700
Fournitures d'entretien et de petits équipements	2000	Commissions sur ventes	0
Eau, gaz, électricité	0		
Fournitures administratives	150		
Autres fournitures	400		
61 - SERVICES EXTERIEURS		**74 - SUBVENTION D'EXPLOITATION**	
Locations mobilières et immobilières	100		
Entretien et réparations	0	CNDS	0
Assurances	250		
Documentation	0	Région	0
Divers	900		
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS		Département	0
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0		
Publicités, publications	0	EPCI	0
Déplacements	1500		
Missions, réceptions	2000	Commune	2500
Frais postaux	70		
Frais de télécommunication	24	Autres	0
Services bancaires	36		
63 - IMPÔTS ET TAXES		**75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTES**	
Impôts et taxes sur rémunérations	0	Cotisations, adhésions	1600
Autres impôts et taxes	0	Licences fédérales	3600
64 - CHARGES DE PERSONNELS		Autres	5400
Rémunérations du personnel	0		
Charges sociales	0		
Autres charges de personnel	300		
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		**76 - PRODUITS FINANCIERS**	330
Licences fédérales	3600		
Cotisations diverses	2000	**77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS**	600
66 - CHARGES FINANCIERES	0	**78 - REPRISE SUR AMMORTISSEMENTS ET PROVISIONS**	
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	300	**79 - TRANSFERT DE CHARGES**	
68 - DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	0		
TOTAL DES DEPENSES	16630	**TOTAL DES RECETTES**	16630
86 - EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES		**87 - EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES**	
Frais bénévolat donnant lieu à renoncement	300	Dons (renonciation de frais bénévolat)	300
mise à disposition gratuites de biens ou de prestations	1500	Prestations en nature	1500
Personnels bénévoles	25000	Bénévolat	25000
Total général des dépenses	43430	**Total général des recettes**	43430